

RADIO COURTOISIE

La radio libre du pays réel et de la francophonie

Paris 95,6 MHz • Caen 100,6 MHz • Chartres 104,5 MHz • Cherbourg 87,8 MHz

Le Havre 101,1 MHz • Le Mans 98,8 MHz • Par satellite : TPS • Par Internet : tv-radio.com

61, boulevard Murat, 75016 Paris - Tél. : 01 46 51 00 85 - Fax. 01 46 51 21 82

Paris, le 15 juillet 2007

Communiqué

Succession réussie à Radio Courtoisie : le conseil d'administration a été reconduit pour cinq ans

L'administrateur judiciaire qui avait été nommé par le tribunal de grande instance de Paris pour régulariser la situation administrative de Radio Courtoisie, à la demande de celle-ci, a réuni le 13 juillet 2007 une assemblée générale des membres fondateurs. Cette assemblée générale a reconduit pour cinq ans le conseil d'administration qui avait été mis en place en juin 2005 sous les auspices de l'ancien patron de Radio Courtoisie, Jean Ferré, décédé en octobre 2006.

Le conseil d'administration a ensuite réélu président, à l'unanimité, M. Henry de Lesquen, que Jean Ferré avait choisi comme successeur.

Le mandat de l'administrateur judiciaire, Maître Monique Legrand, qui a rempli sa mission avec une parfaite efficacité, a donc pris fin le 13 juillet 2007.

Le bref épisode judiciaire ouvert le 3 mai 2007 par l'ordonnance de nomination de Maître Monique Legrand a été salubre, puisqu'il met désormais l'administration de la radio à l'abri de toute contestation. La succession de Jean Ferré a été définitivement réglée, conformément à ses vœux.

Les dirigeants de Radio Courtoisie, radio culturelle associative ouverte à toutes les droites et à tous les talents, entendent poursuivre l'œuvre de Jean Ferré en demeurant fidèles aux orientations que celui-ci avait adoptées.